



Solidaires, Unitaires et Démocratiques dans le Groupe BPCE
Section syndicale Caisse d'Épargne Ile de France
24 bd de l'hôpital 75005 Paris
01.70.23.53.40 ou 01.44.76.09.77
Fax : 01.40.26.49.13
site : www.sudce.com
courriels : - sudceidf@orange.fr
- syndicat.sud@ceidf.caisse-epargne.fr

Union
syndicale
Solidaires

COS DU 19 DÉCEMBRE : CE QUE VOUS NE LIREZ PAS AILLEURS

BUDGET 2012 DU SANG, DE LA SUEUR ET DES LARMES ?

BPCE considère la banque de détail comme une vache à lait destinée à financer ses aventures spéculatives sur les marchés, éponger les pertes des uns et des autres et surtout renflouer ses comptes dès que nécessaire.

Le budget 2012 de la CEIDF s'inscrit totalement dans cette logique : presser toujours plus et tirer toujours plus de jus de la banque de détail, quitte à la sacrifier et surtout sacrifier les salariés. Au COS, comme lors des dernières rencontres commerciales, le directoire a épuisé sa rhétorique sur la crise financière et la nécessaire solidarité Groupe.

Solidarité Groupe : incidences sur le portefeuille

Début 2012, la CEIDF souscrita 138 M• de Titres Super Subordonnés (TSS) afin de "renflouer" BPCE suite à la recapitalisation du Crédit Foncier de France (CFF). Ce même CFF que ses dirigeants ont conduit dans le mur en l'écartant volontairement de ses missions premières. Le directoire affirme que ces TSS seront rémunérés à 10%.

Pour **Sud**, les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. En effet, BPCE a tout loisir de ne pas rémunérer ces TSS, comme elle le fait depuis 3 ans avec les 1,85 Md• de participation de la CEIDF dans ses fonds propres.

En agissant ainsi, BPCE pèse toujours plus sur les résultats de l'entreprise. En 2012, le manque à gagner sera de 100M•.

Produire et cracher toujours plus de résultat : équipement clients + 50% en ventes nettes

Avec un objectif de collecte parts sociales multiplié par quatre par rapport à 2011 soit 150 M• nets, il va falloir vendre 250M• bruts et croiser les doigts pour décollecter un minimum.

Distribution de Guronsan® et vitamine C obligatoire pour vendre 2 fois plus de forfaits et de cartes mais aussi multiplier par 1,6 les contrats d'assurance Auto et passer de 2 500 à 4 000 contrats nets... Grâce à "Ambition banquier assureur" où tout salarié devient vendeur d'IARD, on devrait atteindre ces chiffres haut la main !

Quant à la prévoyance, les objectifs en garantie santé et autres passent de 400 contrats nets en 2011 à 2 568 nets pour 2012. Comment atteindre ces chiffres quand l'entreprise perd toujours plus de clients (73 000 distancés dont 24 000 jeunes au 30/11 soit près de 2% de son "stock") ?

Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur le budget 2012 de la CEIDF lorsqu'il sera présenté au Comité d'entreprise en février prochain.

Intéressement 2011 à verser en 2012

En 2009, le directoire signait un accord d'intéressement (avec la CFDT, la CGC et le SU) assis uniquement sur la baisse du coefficient d'exploitation. Pour mémoire, il y a baisse du coefficient d'exploitation quand le rapport charges d'exploitation (frais de personnel, dotations aux amortissements et aux provisions sur les immobilisations corporelles et incorporelles, autres services externes), divisé par le PNB est en diminution.

Pour le directoire de la CEIDF, en l'absence de dividendes BPCE et malgré un PNB croissant, le plus sûr moyen de baisser le coefficient d'exploitation est de peser sur les charges et notamment sur les charges de personnel. Dans ces conditions, **Sud** n'a signé ni l'accord d'intéressement, ni son avenant.

Pour 2011, malgré le PSE, des frais de personnel en baisse de 10%, un PNB à 916 M• et un résultat net de 152 M•, le coefficient d'exploitation ressortirait à 70,70%. Si ces chiffres se confirmaient, l'intéressement à verser en 2012 s'établirait à 0,25 % de la masse salariale (DADS) soit environ 528 000 • où 100 • par salarié.

Le directoire ne peut se contenter de se féliciter des excellents résultats 2011 : 4^{ème} en collecte/ETP, 2^{ème} en production tous crédits confondus, 4^{ème} en taux de marge, BDD 3^{ème} au benchmark national, etc.

Les représentants **Sud au COS ont demandé au directoire de verser comme il en a le droit, comme il le fait depuis des années, un complément d'intéressement permettant à chaque salarié de percevoir un intéressement à la hauteur des efforts et surtout des résultats obtenus par tous.**

Rappel : le versement d'un supplément d'intéressement pour 2012 n'exonérera pas le directoire de s'acquitter de ce qu'il doit au personnel de l'ex CEIDF au titre de l'exercice 2007, soit 2 M•, comme vient de le rappeler une nouvelle fois la justice.

N° 41/2011

Le 30 décembre 2011 / Le secrétariat **Sud**

Valérie Boisliveau - Jérôme Bonnard - Christine Deldicque - Martine Desaules - Bettina Larry - Caroline Mirat
Françoise Quelen - Philippe Salvador - Patrick Saurin - Jean-Yves Sobrero - Jean-Marie Zemliakoff